

ATELIER D'ÉCRITURE - 14 et 15 FÉVRIER 2026

OBJECTIF : Découvrir l'écriture en atelier

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Écrire et retravailler des textes poétiques

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun pré requis.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 9h30 à 12h30 et
de 13h30 à 16h30, un week-end hors
vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas
ouvrir ce stage si le nombre de
participants est insuffisant.
Confirmation 15 jours avant date du
stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 5 - Maxi : 10

PRIX : 250 €

Formation professionnelle : 300 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :
Membre : 30€
Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

A partir de propositions qui s'appuieront sur différentes formes poétiques (haïku, prose poétique...), les participants écriront une série de textes. Leur production retravaillée pourra ensuite être mise en page dans un livre d'artiste.

La méthode de l'atelier est active : les participants écrivent et partagent leurs textes dans une ambiance bienveillante. L'écoute et les échanges au sein du groupe ainsi que les retours de la formatrice permettent de prendre conscience de la singularité de son écriture et de repérer les points d'appuis pour retravailler et faire aboutir un texte.

A APPORTER

Du papier, des stylos, des crayons et une gomme

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – Camille BERTA

Certificat de formateur animateur d'atelier d'écriture – Aleph-Ecriture.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)